

tes sur l'employabilité qui aident les assistés sociaux à réintégrer la population active.

[Français]

Monsieur le Président, les députés connaissent également les efforts d'intervention du gouvernement face aux autres causes de la pauvreté: les initiatives lancées pour promouvoir l'alphabétisation, prévenir et traiter la toxicomanie et l'alcoolisme, offrir aux personnes handicapées de meilleures pensions et un meilleur soutien fiscal et permettre l'application des ordonnances prescrivant le soutien des enfants.

[Traduction]

Les enfants sont aux prises avec d'autres problèmes urgents au Canada. Les initiatives que nous avons prises au sujet de la violence au foyer et des agressions sexuelles contre les enfants sont en bonne voie. Comme vous le savez, Rix Rogers, mon conseiller spécial chargé de la question des agressions sexuelles contre les enfants, vient de terminer un rapport sur la recherche de solutions à ce problème. J'entends proposer sous peu une nouvelle stratégie au sujet de la violence au foyer, ce qui englobe les agressions sexuelles contre les enfants.

L'une des recommandations du rapport Rogers et de rapports antérieurs portait sur la création d'un centre de responsabilité spécial pour les enfants dans l'appareil fédéral. Dans la foulée du sommet mondial, le premier ministre m'a confié la tâche de proposer au Cabinet des recommandations concernant la déclaration et le plan d'action adoptés à ce sommet.

Le premier ministre m'a également demandé de créer un nouveau mécanisme dans mon ministère, un bureau des enfants chargé d'assurer la coordination et la cohérence dans les domaines intéressant le bien-être des enfants. Monsieur le Président, le dossier progresse rapidement et nous espérons accomplir beaucoup au cours des prochains mois.

Cette année, le gouvernement fédéral consacrera environ 1 milliard de dollars à l'aide à l'enfance. En outre, comme le premier ministre l'a indiqué, nous mettrons en place, au cours de la présente législature, un nouveau programme de soins aux enfants. Ce programme permettra d'aider plus efficacement les parents à concilier le travail et l'éducation d'enfants. Nous aiderons en particulier les personnes qui sont le plus dans le besoin, notamment les mères célibataires, qui doivent pouvoir compter sur un programme d'aide à l'enfance afin de pouvoir avoir accès au marché du travail et de cesser de dépendre du bien-être social.

Les crédits

J'ai beaucoup parlé du problème de la pauvreté chez les enfants et des réalisations pertinentes du gouvernement. Le Canada a accompli des progrès, mais je pense que nous pouvons faire encore plus. Toutefois, la Chambre ne peut créer de façon magique les programmes demandés dans la motion à l'étude et appliquer des solutions miracles. Le gouvernement est néanmoins sur la bonne voie. Nous prenons le genre de décisions qui doivent être prises pour en arriver au coeur du problème.

Si l'on se fie aux remarques faites par la députée de Hamilton-Est, nous entendrons beaucoup d'autres déclarations partisans, qui visent plutôt l'amélioration du statut de l'opposition que celui des pauvres. Il ne faut pas oublier ceux qui sont censés être notre préoccupation première aujourd'hui. Ces personnes réclament et méritent toute notre attention.

Comme je l'ai souligné, il n'y a pas de solution facile ni de remède miracle à la pauvreté. Les pauvres en sont particulièrement conscients, parce qu'ils savent combien complexes et diversifiés peuvent être les causes et les effets de la pauvreté. Ce qui importe par-dessus tout, c'est de faire en sorte que les fondements économiques qui sous-tendent nos programmes sociaux demeurent solides. La lutte à la pauvreté exige des solutions à long terme qui soient bien planifiées. Par ailleurs, il n'y a pas de place pour l'insensibilité manifestée par certains, au motif que parce qu'il y a toujours eu des pauvres, il doit continuer à y en avoir dans l'avenir.

À ceux qui disent que le Canada n'a pas les moyens de lutter contre la pauvreté, je réponds qu'au contraire nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas la combattre. En effet, il peut coûter beaucoup plus cher de maintenir les gens dans la pauvreté que de leur donner les outils qui leur permettront de s'en sortir. Le fait d'agir aujourd'hui afin de briser ce cercle vicieux pourrait empêcher d'autres générations d'être prises dans un piège qui leur infligerait des souffrances économiques et humaines.

Je conclus en signalant que lors du sommet mondial sur les enfants, les nations du monde se sont engagées à accorder la priorité la plus élevée aux enfants. C'est exactement ce que nous devons faire ici: Nous devons donner la priorité aux enfants, et leur donner, à eux et ainsi qu'à leurs familles, les outils nécessaires pour se sortir de la pauvreté et partager avec nous les avantages d'une société riche et compatissante. Tel doit être notre but en tant que peuple. Il n'existe pas de cause plus valable pour les membres de la Chambre des communes.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, j'ai noté qu'au début de son discours, le